

30. juin 2025  
LETTRE AUX ROMAINS  
« La véritable conformité à la loi »

Rm 13,1-7

*Que chacun soit soumis aux autorités supérieures, car il n'y a d'autorité qu'en dépendance de Dieu, et celles qui existent sont établies sous la dépendance de Dieu ; si bien qu'en se dressant contre l'autorité, on est contre l'ordre des choses établi par Dieu, et en prenant cette position, on attire sur soi le jugement. En effet, ceux qui dirigent ne sont pas à craindre quand on agit bien, mais quand on agit mal. Si tu ne veux pas avoir à craindre l'autorité, fais ce qui est bien, et tu recevras d'elle des éloges. Car elle est au service de Dieu pour t'inciter au bien ; mais si tu fais le mal, alors, vis dans la crainte. En effet, ce n'est pas pour rien que l'autorité détient le glaive. Car elle est au service de Dieu : en faisant justice, elle montre la colère de Dieu envers celui qui fait le mal. C'est donc une nécessité d'être soumis, non seulement pour éviter la colère, mais encore pour obéir à la conscience. C'est pour cette raison aussi que vous payez des impôts : ceux qui les perçoivent sont des ministres de Dieu quand ils s'appliquent à cette tâche. Rendez à chacun ce qui lui est dû : à celui-ci l'impôt, à un autre la taxe, à celui-ci le respect, à un autre l'honneur.*

Aujourd'hui, nous entendons Paul donner des instructions à l'Église de Rome sur la manière de traiter l'autorité de l'État. Il insiste sur le fait qu'elle a été instituée par Dieu et qu'elle est donc en droit d'exiger l'obéissance. Personne ne doit la craindre s'il fait le bien. Elle porte l'épée pour rendre justice à ceux qui font le mal. En tant que chrétiens, nous respectons ces instructions, mais nous gardons à l'esprit qu'il existe certaines limites à l'obéissance lorsque les autorités de l'État exigent l'accomplissement d'actes allant à l'encontre de notre conscience. Dans ce cas, elles agiraient de manière arbitraire et contre la loi.

Dans son encyclique *Pacem in terris*, le pape Jean XXIII résume cet enseignement comme suit :

*« L'autorité exigée par l'ordre moral émane de Dieu. Si donc il arrive aux dirigeants d'édicter des lois ou de prendre des mesures contraires à cet ordre moral et par conséquent, à la volonté*

*divine, ces dispositions ne peuvent obliger les consciences, car ,il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes' (Ac 5,29). Bien plus, en pareil cas, l'autorité cesse d'être elle-même » (n° 51).*

Il est important de garder cela à l'esprit, car nous sommes confrontés à une législation de plus en plus anti-chrétienne, que nous ne pouvons pas respecter par amour pour le Seigneur. Pensez, par exemple, aux récents développements au Royaume-Uni, où une loi a été votée selon laquelle les enfants à naître sont laissés sans aucune protection de l'État, ainsi que de nombreuses autres lois impies qui sont en vigueur dans ce monde.

Poursuivons la lecture de la lettre de saint Paul aux Romains :

*« N'ayez de dette envers personne, sauf celle de l'amour mutuel, car celui qui aime les autres a pleinement accompli la Loi. La Loi dit : Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convoiteras pas. Ces commandements et tous les autres se résument dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait rien de mal au prochain. Donc, le plein accomplissement de la Loi, c'est l'amour » (Rm 13,8-10).*

Saint Paul nous amène ici au cœur du message chrétien. Tout ce que fait notre Père aimant découle de la source de son cœur, qui aime l'humanité d'un amour incommensurable. Il n'y a pas d'autre motivation pour ses actions, car il n'y a pas d'ombre en lui. Tout ce qu'il a créé, il l'a fait par amour, qu'il a porté jusqu'aux conséquences ultimes, en prenant sur lui la souffrance et la mort pour racheter sa création, toujours poussé par ce même amour.

C'est ce que l'Église nous enseigne en vertu du message qui lui a été confié. Par conséquent, accomplir la loi consiste à transmettre aux autres l'amour que Dieu nous donne. C'est ce qu'il attend de nous, car le témoignage de son amour doit être porté jusqu'aux extrémités de la terre. C'est ce qui peut transformer le monde : que les gens s'abandonnent à Dieu et acceptent la grâce du salut dans le Christ. En effet, le manque de paix dans ce monde est dû à l'inobservation des commandements divins, car l'amour de Dieu ne peut alors pas pénétrer le cœur des hommes pour les transformer et les rendre capables de l'aimer et d'aimer leur prochain.

Enfin, saint Paul exhorte la communauté chrétienne à se débarrasser de toute

somnolence et ne la laisse pas dans l'ignorance des points à observer à la suite du Christ :

*« C'est le moment, l'heure est déjà venue de sortir de votre sommeil. Car le salut est plus près de nous maintenant qu'à l'époque où nous sommes devenus croyants. La nuit est bientôt finie, le jour est tout proche. Rejetons les œuvres des ténèbres, revêtons-nous des armes de la lumière. Conduisons-nous honnêtement, comme on le fait en plein jour, sans orgies ni beuveries, sans luxure ni débauches, sans rivalité ni jalousie, mais revêtez-vous du Seigneur Jésus Christ ; ne vous abandonnez pas aux préoccupations de la chair pour en satisfaire les convoitises » (Rm 13,11-14)*

C'est un mode de vie clair et transparent, indispensable pour que la grâce qui nous est confiée puisse se déployer. Les œuvres des ténèbres ne doivent plus avoir de pouvoir sur nous. Nous sommes donc appelés à réfréner nos convoitises et à ne pas les nourrir par une vie désordonnée. Il s'agit d'être vigilants et de « revêtir le Seigneur Jésus Christ », c'est-à-dire d'adopter sa manière d'être et d'agir, afin de devenir des témoins de son amour.

---

Méditation sur l'Évangile du jour : <https://fr.elijamission.net/suivez-lappel/>